



CEC
CCA
CCE

COMPTE RENDU SOMMAIRE

XXX^e SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL

Séance publique

Commission de coopération environnementale (CCE)

29 juin 2023

Victoria (Colombie-Britannique), Canada



Table des matières

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE PUBLIQUE	2
Mots de bienvenue et présentation de la vidéo sur les réalisations de la CCE.....	2
Présentation de la séance de dialogue.....	3
Interventions des membres du Conseil, des spécialistes et des rapporteurs.....	3
Rapport sur la tribune publique du CCPM consacrée aux méthodes autochtones d'adaptation aux changements climatiques, par la présidente du CCPM	10
Rapport sur la séance publique du matin intitulée <i>Solutions fondées sur la nature, justice environnementale et adaptation aux changements climatiques en milieu urbain</i>	12
Échange entre les membres du Conseil, les spécialistes et le public	13
Questions du public et réponses	14
Gagnants du Défi innovation jeunesse.....	15
Annonces du Conseil	18
Clôture de la session du Conseil	20

XXX^e SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL
Commission de coopération environnementale (CCE)
29 juin 2023
Hôtel Fairmont Empress, Victoria (Colombie-Britannique)

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE PUBLIQUE

Mots de bienvenue et présentation de la vidéo sur les réalisations de la CCE

Le directeur exécutif de la CCE, Jorge Daniel Taillant, ouvre la réunion en souhaitant la bienvenue aux membres du public, aux représentants du Conseil et aux délégations des trois pays à la XXX^e session du Conseil de la CCE. Il commence par la reconnaissance du territoire traditionnel des peuples Lekwungen (« lek-woun-g'en ») et des Nations des Songhees (« sogn-hiiz ») et Esquimalt (« es-kwai-malt »), et dit que nous apprécions le fait de pouvoir vivre, apprendre et partager sur ce territoire.

Il poursuit en disant que cette rencontre ne vise pas seulement à passer en revue les progrès réalisés par la CCE dans le cadre de son mandat : nous sommes aussi confrontés à une urgence climatique, et nous avons la responsabilité collective d'agir sans délai et d'en faire plus. Nous devons mieux conserver les écosystèmes et agir en vue de les préserver et de les restaurer, afin qu'ils aident notre planète à guérir. C'est la raison d'être de la CCE. Il précise que les peuples autochtones ont raison de souligner la valeur et l'importance de la nature, et qu'il est essentiel de vivre en harmonie avec elle pour en garantir la viabilité à long terme. Il insiste sur le fait que nous devons également trouver des solutions naturelles au problème du réchauffement afin de rafraîchir notre environnement, de le rendre plus résilient et de faire face aux répercussions des changements climatiques. Enfin, il mentionne qu'ensemble, d'ici 2030, nous devons impérativement réduire les émissions de polluants comme le méthane, le carbone noir et les hydrofluorocarbures, ce qui entraînera des avantages immédiats pour le climat et la santé humaine.

Mentionnant le thème de la session de 2023 du Conseil (*Méthodes autochtones et urbaines d'adaptation aux changements climatiques*), il précise que la discussion durant la séance publique portera sur : 1) la façon dont nous pouvons utiliser les connaissances écologiques traditionnelles (CET) des Autochtones pour apprendre à mieux gérer notre environnement; 2) la façon dont cela peut nous aider à renforcer notre capacité d'adaptation aux changements climatiques; 3) la façon de mobiliser les collectivités en milieu urbain pour mieux réagir aux impacts des changements climatiques et trouver des solutions aux défis que doivent relever la plupart des résidents vulnérables. La discussion portera aussi sur des enjeux d'importance majeure comme la justice environnementale et l'équité climatique, les politiques publiques, la planification et la gestion de l'environnement et du climat, la mobilisation des jeunes et bien plus encore.

Le directeur exécutif présente ensuite la vidéo décrivant les réalisations de la CCE depuis la session de 2022 du Conseil, au Mexique. Cette vidéo indique comment le programme de travail trinational (qui a été élargi) répond aux crises planétaires. Elle montre la valeur unique de la CCE, qui crée des réseaux et rassemble les gens afin qu'ils relèvent nos défis collectifs, élaborent des outils et des ressources pour mieux comprendre les données sur l'environnement, et mettent l'information à la disposition du grand public. La vidéo montre aussi ce que nous faisons pour sensibiliser le public et l'encourager à faire des actes positifs pour l'environnement, et décrit comment nous facilitons la mobilisation du public de manière à autonomiser les collectivités, en particulier les collectivités

autochtones et celles qui sont marginalisées et mal desservies, qui sont directement touchées par les changements climatiques et ont besoin de nos interventions concertées.

M. Taillant présente enfin M^{me} Lisa Helps, qui a été mairesse de la ville de Victoria pendant deux mandats, et qui animera le dialogue avec le Conseil et les spécialistes des trois pays au sujet des méthodes autochtones et urbaines d'adaptation aux changements climatiques. Après avoir décrit les domaines d'expertise de M^{me} Helps, qui s'étendent du développement à la prospérité économique, au logement, à l'action climatique, aux infrastructures résilientes et à la réconciliation, il lui cède la parole.

Présentation de la séance de dialogue

Lisa Helps souhaite la bienvenue à tous, y compris au public qui assiste à la séance à distance, partout en Amérique du Nord. Elle souhaite également la bienvenue aux membres du Conseil : le ministre Steven Guilbeault du Canada, l'administratrice adjointe Janet McCabe des États-Unis et le sous-ministre Iván Rico du Mexique, de même qu'aux trois spécialistes invités :

1) M^{me} Jaime Donatuto, spécialiste des sciences sociales et de l'environnement, qui travaille avec les collectivités autochtones depuis plus de 20 ans et est une employée de longue date de la communauté tribale des Indiens Swinomish, dans la région Pacifique Nord-Ouest des États-Unis;
2) M José Inés Loria Palma, de la collectivité de San Crisanto (Yucatán), au Mexique, qui a lancé et géré la restauration de la mangrove locale; 3) M^{me} Skw'akw'as (qui signifie *Sunshine*), originaire de Tlekemstin (aussi appelée Lytton), en Colombie-Britannique, jeune femme qui assume de nombreuses responsabilités, dont la coprésidence de l'*Environment and Climate Change Youth Council* (Conseil des jeunes pour l'environnement et les changements climatiques).

M^{me} Helps décrit ensuite brièvement la façon dont va se dérouler le dialogue et dont les membres du public pourront soumettre leurs questions. Elle ajoute qu'on présentera aussi de courtes vidéos reçues de membres du public, qui expliquent comment les membres de leur collectivité ou eux-mêmes agissent et s'adaptent aux répercussions des changements climatiques.

Interventions des membres du Conseil, des spécialistes et des rapporteurs

L'animatrice pose les trois questions de fond qui vont alimenter le dialogue : 1) quelles pratiques exemplaires peut-on utiliser pour garantir la participation des collectivités à la détermination des besoins et des solutions en matière d'adaptation aux changements climatiques?; 2) comment pouvons-nous exploiter les solutions fondées sur la nature pour atteindre nos objectifs en matière d'adaptation aux changements climatiques?; enfin, 3) comment les solutions d'adaptation aux changements climatiques destinées aux villes peuvent-elles tenir compte des points de vue autochtones?

Elle invite ensuite le ministre d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), M Guilbeault, à donner des exemples de méthodes autochtones et urbaines d'adaptation aux changements climatiques au Canada.

M. Guilbeault commence par affirmer que les séances publiques comme celle-ci jouent un rôle crucial dans les travaux de la CCE et qu'elles renforcent la coopération entre les trois pays, car elles offrent la possibilité de parler de ce que fait chaque pays pour relever les défis environnementaux. Elles permettent aussi aux représentants des gouvernements d'écouter ce que le public a à dire sur les enjeux environnementaux les plus cruciaux en Amérique du Nord. Alors que nos pays travaillent ensemble pour gérer ces enjeux, nous devons également collaborer avec tous les partenaires, précise

M. Guilbeault. Il ajoute que l'intégration des méthodes adoptées par les Autochtones et en milieu urbain sera essentielle à notre adaptation aux changements climatiques.

Il mentionne ensuite que, pour élaborer sa toute première Stratégie nationale d'adaptation, le Canada s'est assuré de consulter tous les gouvernements et administrations, les partenaires autochtones, le secteur privé, les spécialistes de l'adaptation et les jeunes. Grâce à cette stratégie (lancée officiellement la semaine dernière), le Canada souhaite renforcer la résilience climatique à l'échelle du pays afin de mieux se préparer à affronter le climat du XXI^e siècle. Le plan de résilience climatique qui a été élaboré inclut tout le monde et, en particulier, les collectivités les plus vulnérables du pays parce qu'elles sont touchées de façon disproportionnée par les effets des changements climatiques.

Il donne l'exemple d'un projet pilote de Parcs Canada, intitulé « Prendre soin ensemble des ressources alimentaires », fruit de la collaboration avec la Régie de la santé des Premières Nations, quatre collectivités côtières des Premières Nations et le *BC Centre for Disease Control* (Centre de lutte contre les maladies de la Colombie-Britannique). Ce projet porte sur les défis relatifs à la salubrité des fruits de mer, à la sécurité et à la souveraineté dans le contexte des changements climatiques; il offre des programmes de surveillance communautaire et des systèmes d'alerte précoce concernant la prolifération d'algues nocives, afin d'éclairer les décisions en matière de récolte et de fournir des outils d'adaptation aux risques liés au climat.

M. Guilbeault mentionne ensuite que le gouvernement fédéral travaille sur la proposition de création d'un parc national urbain dans le Grand Victoria, ajoutant qu'il serait géré par les Autochtones et comprendrait des zones dont ces derniers assureraient la protection et la conservation.

Il mentionne également la récente publication d'une version mise à jour du Plan d'action pour l'adaptation du gouvernement du Canada, qui décrit la manière dont le Canada atteindra ses objectifs d'adaptation aux changements climatiques. Le Plan d'action présente près de 70 initiatives (nouvelles ou en cours) destinées à nous aider à respecter nos priorités. Par exemple : 1) réduire les risques de feux de forêt dans nos collectivités, en investissant jusqu'à 284 millions de dollars sur cinq ans afin d'améliorer les activités communautaires de prévention et d'atténuation; 2) appuyer les initiatives communautaires d'adaptation en collaboration avec la Fédération canadienne des municipalités, grâce à un investissement de 530 millions de dollars dans le Fonds municipal vert; 3) construire des infrastructures résilientes aux changements climatiques afin d'aider les collectivités à gérer les catastrophes imputables aux changements climatiques, en investissant près de 3,9 milliards de dollars depuis 2018 dans le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes.

M. Guilbeault souligne que ces initiatives rappellent le besoin de coopération entre l'ensemble des gouvernements et administrations, ainsi que le besoin d'un leadership des Autochtones en ce qui concerne le climat. Selon lui, pour garantir que les collectivités s'adapteront le mieux possible, nous devons nous inspirer des connaissances écologiques traditionnelles des peuples autochtones, qui connaissent mieux la terre que quiconque. Il ajoute que, dans le Plan de réduction des émissions pour 2030 et le budget de 2022 du Canada, il est prévu d'affecter 29 millions de dollars aux travaux entrepris avec les partenaires autochtones en vue de promouvoir leur leadership dans le domaine du climat. Le Canada collabore actuellement avec les Premières Nations de Colombie-Britannique pour déterminer comment mieux appuyer leur adoption indépendante de mesures de lutte contre les changements climatiques. Au cours des deux prochaines années, le Canada collaborera également avec l'Assemblée des Premières Nations de la province et communiquera avec les collectivités afin d'élaborer des recommandations.

L'animatrice remercie M. Guilbeault et demande à l'administratrice adjointe de l'EPA, M^{me} McCabe, de décrire la situation aux États-Unis.

M^{me} McCabe dit que l'administration Biden a fait de l'adaptation aux changements climatiques et de la justice environnementale deux des principales priorités des États-Unis, reconnaissant que les changements climatiques touchent de façon disproportionnée les collectivités qui ont toujours été mal desservies. Par ailleurs, l'administration Biden reconnaît que les connaissances autochtones (ou connaissances écologiques traditionnelles) constituent l'un des nombreux importants ensembles de connaissances qui contribuent aux progrès scientifiques, techniques, sociaux et économiques des États-Unis, ainsi qu'à la compréhension collective du milieu naturel aux fins de la prise de décisions. Elle ajoute ensuite que l'*US Environmental Protection Agency* (EPA, Agence de protection de l'environnement) veille actuellement à ce que l'adaptation aux changements climatiques et la résilience soient intégrées à tous les aspects des travaux de l'EPA, qu'il s'agisse de la délivrance de permis, de l'application de la loi, de la recherche ou de l'analyse de données. En octobre 2022, l'Agence a publié 20 plans de mise en œuvre de mesures d'adaptation (impliquant la participation de chaque bureau principal de programme et de chaque région) et s'est ainsi engagée à prendre des centaines de mesures qui garantiront l'efficacité des programmes, des politiques et des investissements malgré les changements climatiques, et qui aideront les États, les tribus, les territoires, les administrations locales, les collectivités et les autres organismes fédéraux dans leur démarche d'amélioration de leurs capacités d'adaptation et de renforcement de la résilience du pays.

M^{me} McCabe donne l'exemple du travail qu'accomplit l'EPA pour s'assurer que les fonds injectés dans le programme *Investing in America* du président Biden vont favoriser la résilience face aux changements climatiques. Cela vise notamment le *Brownfields Program* (Programme de remise en état des terrains industriels et commerciaux abandonnés), qui exigera de tous les bénéficiaires d'une subvention à la restauration qu'ils tiennent compte des répercussions des changements climatiques (comme l'élévation du niveau des océans et les inondations) quand ils remettront les sites en état. En outre, elle précise que le programme *Superfund* donnera des directives aux régions de l'EPA pour qu'elles prennent en compte la résilience climatique tout au long du processus de sélection et de mise en œuvre des mesures d'assainissement dans ces sites dangereux. Par ailleurs, l'*Air Program* (Programme relatif à l'air) de l'EPA finance régulièrement la surveillance et la protection de la qualité de l'air, lequel est de plus en plus pollué en raison de feux incontrôlés liés aux changements climatiques. Le *Water Program* (Programme relatif à l'eau) a pour objet de renforcer la résilience des infrastructures américaines de distribution de l'eau, et de mettre en place des programmes de prêts et de subventions pour l'atteinte des objectifs climatiques. Enfin, l'*Urban Waters Program* (Programme relatif aux eaux urbaines) vise à apporter une aide aux zones urbaines (en particulier, dans les collectivités mal desservies) en les reliant à leurs voies navigables et en améliorant celles-ci. Ce programme s'attaque de front à des problèmes comme la qualité et la surveillance de l'eau, l'érosion, le contrôle des eaux pluviales et l'intégration des stratégies d'adaptation aux changements climatiques.

M^{me} McCabe donne ensuite brièvement quelques exemples des travaux d'adaptation que l'EPA entreprend dans les collectivités autochtones et en milieu urbain. Elle explique que l'EPA offre des possibilités de financement aux tribus afin de leur donner les moyens d'élaborer et de mettre en œuvre des projets axés sur la résilience climatique, comme l'amélioration des infrastructures, les stratégies de gestion des terres et de l'eau, les projets d'énergie renouvelable et les programmes de mobilisation des collectivités. En plus de l'aide financière, l'EPA offre une assistance technique aux tribus pour l'élaboration de leurs plans d'adaptation. Ces plans visent à relever les défis propres à chaque collectivité, tout en intégrant les connaissances traditionnelles, les valeurs culturelles et les données scientifiques, afin de mettre en œuvre des stratégies qui renforceront la résilience. En outre, l'EPA

travaille à l'intégration des connaissances autochtones axées sur la durabilité de l'environnement et sur une utilisation responsable des ressources naturelles à nos politiques sur l'environnement et sur les changements climatiques. Enfin, elle mentionne que l'EPA continuera d'appuyer les collectivités autochtones et mal desservies en leur fournissant les outils et les ressources dont elles ont besoin pour s'adapter et devenir résilientes face aux effets de plus en plus destructeurs de ces changements.

L'animatrice remercie M^{me} McCabe et invite le sous-ministre du *Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales* (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles), M. Iván Rico, à expliquer comment le Mexique donne l'exemple en matière de travaux d'adaptation aux changements climatiques dans les collectivités autochtones et urbaines.

M. Rico dit à quel point il est important de préserver l'exceptionnelle diversité bioculturelle du Mexique et d'intégrer divers points de vue aux efforts d'adaptation. Il mentionne par exemple l'expérience qu'a acquise le Mexique avec les « tribunes régionales pour l'adaptation aux changements climatiques » et donne un bref aperçu de la réglementation nationale qui encadre les efforts d'adaptation dans le pays. Le gouvernement mexicain reconnaît et garantit les droits des peuples et des collectivités autochtones à l'autodétermination et à l'autonomie, comme l'exige la Constitution. Le Mexique est un pays multiculturel et les Autochtones sont les descendants des peuples qui habitaient jadis le territoire.

En outre, la *Ley General de Cambio Climático* (Loi générale sur les changements climatiques) énonce la politique nationale du Mexique relative à ces changements, qui priorise les droits de la personne, y compris ceux des peuples autochtones, des collectivités locales, des migrants, des enfants, des personnes handicapées et des personnes en situation de vulnérabilité. L'égalité entre les genres, l'autonomisation des femmes et l'équité intergénérationnelle sont également priorisées. Le *Programa Sectorial de Medio Ambiente y Recursos Naturales* (Promarnat, Programme sectoriel pour l'environnement et les ressources naturelles) pour 2020–2024 encourage la participation des femmes, des jeunes ainsi que des collectivités et des peuples autochtones et afro-mexicains.

Les contributions déterminées au niveau national (CDN) comprennent un volet relatif à l'adaptation : l'« axe A », qui vise à prévenir et à gérer les effets néfastes sur les populations humaines et les territoires. Les Autochtones et les Afro-Mexicains, qui, souvent, vivent dans des régions à haut risque et sont pauvres et marginalisés, sont particulièrement vulnérables aux impacts des changements climatiques au Mexique. En fait, l'une des principales activités entreprises durant l'année 2022 par le Semarnat a été la création de sept tribunes régionales, impliquant la participation du public, une organisation et une collaboration axées sur la solidarité ainsi qu'un dialogue sur les connaissances au sein des collectivités mexicaines, afin d'accélérer la prise de mesures d'adaptation tout en maintenant le respect des droits de la personne et le principe d'une transition équitable.

Ces tribunes permettront de regrouper les travaux entrepris par diverses institutions fédérales : l'*Instituto Nacional de los Pueblos Indígenas* (INPI, Institut national des peuples autochtones), le *Secretaría de Bienestar* (Secrétariat du bien-être), l'*Instituto Nacional de Ecología y Cambio Climático* (INECC, Institut national de l'écologie et des changements climatiques), la société civile, les collectivités locales, les administrations locales, le milieu universitaire et le secteur privé.

M. Rico poursuit en disant que le Mexique accorde une grande importance à une approche axée sur les droits de la personne, qui respecte les connaissances traditionnelles et les intègre à l'élaboration des politiques publiques et des programmes, ce qui permet ensuite d'adopter une démarche globale d'intervention face aux changements climatiques et à la perte de biodiversité, tout en mettant en valeur

le lien entre la culture et la nature, et en veillant à adopter une perspective qui prend en compte les questions de genre.

Le Semarnat suit de près les travaux menés par les collectivités autochtones sous l'égide de la CCE. Parmi ces initiatives, M. Rico mentionne le « réseau de collectivités pour la justice environnementale » et l'« éducation environnementale » en cours d'élaboration, et précise que le Mexique espère pouvoir bénéficier de la participation du Groupe de spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles de la CCE.

Le Mexique s'engage à renforcer la capacité d'adaptation des collectivités d'Amérique du Nord et à réduire leur vulnérabilité face aux effets néfastes des changements climatiques.

En conclusion, M. Rico rappelle l'engagement du Mexique envers le principe qui consiste à « n'oublier personne et à ne laisser personne de côté », fondé sur le respect des peuples autochtones, de leurs coutumes, de leur droit à l'autodétermination et de la préservation de leurs territoires. La politique climatique du Mexique valorise aussi l'égalité réelle entre hommes et femmes, la dignité des personnes âgées et le droit à un meilleur avenir pour les jeunes. M. Rico reconnaît et soutient les travaux de coopération trilatérale visant à intégrer totalement les connaissances et l'expertise des peuples autochtones.

Lisa Helps remercie les membres du Conseil d'avoir présenté tous ces exemples édifiants, puis demande aux spécialistes invités du Canada, du Mexique et des États-Unis de présenter leurs points de vue.

Elle demande tout d'abord à Jaime Donatuto (États-Unis) de répondre à la question suivante :

Quelles pratiques exemplaires peut-on utiliser pour garantir la participation des collectivités à la détermination des besoins en matière d'adaptation aux changements climatiques et des solutions connexes? Et, plus précisément, comment encourager des populations mal desservies et désavantagées à y participer? Selon vous, comment ces solutions peuvent-elles réduire les inégalités?

M^{me} Donatuto commence par expliquer que, pour les Aînés des Salish de la côte, des plantes comme la rose nous enseignent des choses. Les plantes s'adaptent, communiquent, sont des modèles de générosité et sont résilientes face aux conditions difficiles. Ces valeurs sont inhérentes aux cultures autochtones. Dans la Nation Swinomish et d'autres Nations des Salish de la côte, on apprend aux jeunes à acquérir des aptitudes sociales et émotionnelles en prenant exemple sur les plantes. Elle indique que, par exemple, dans la tradition autochtone, la rose représente l'amour et la protection.

Elle recommande ensuite quelques pratiques avisées pour interagir avec les collectivités autochtones en s'appuyant sur les enseignements de la rose :

- 1) Avant de solliciter une rencontre, découvrez d'où les Autochtones tirent leur sagesse dans la région où vous souhaitez établir des liens. Apprenez à comprendre la rose — tant la fleur que les épines.
- 2) Cherchez des organisations autochtones plutôt que des établissements d'enseignement afin d'établir plus facilement des relations avec des « sous-acteurs » (c'est ainsi qu'on nous qualifie dans la récente lettre du comité consultatif gouvernemental [CCG] à l'EPA!). Aux États-Unis, ces « sous-acteurs » pourraient être le *National Congress of American Indians* (Congrès national des Indiens d'Amérique), l'*Institute for Tribal Environment Professionals* (Institut des professionnels tribaux de l'environnement) ou l'organisation *Affiliated Tribes of Northwest Indians* (Tribus affiliées des Indiens du Nord-Ouest). Ce sont là des exemples d'organisations qui comprennent et appliquent les enseignements de la rose. Nous avons établi depuis longtemps des liens fondés sur le respect mutuel

avec ces organisations, et nous savons qu'elles peuvent nous aider à établir des limites aux fins d'autoprotection.

3) Une fois ces liens établis, demandez aux collectivités quelles sont leurs priorités et comment vous pouvez les aider à mettre en œuvre leurs initiatives, au lieu de leur demander de participer à un projet qu'elles n'ont pas créé elles-mêmes. Mettez-vous en retrait; laissez les collectivités assumer le rôle directeur et saisir que l'acceptation inconditionnelle de vos idées n'est pas nécessairement ce qui fonctionne pour les autres, et qu'il faudrait plutôt respecter leur vision du monde, ainsi que leurs limites.

4) Préconisez l'adoption de politiques et de règlements qui prévoient une utilisation équitable des connaissances autochtones pour la prise de décisions.

Tout en admettant qu'elle ne connaît pas parfaitement les lois de la Colombie-Britannique, M^{me} Donatuto dit avoir récemment entendu parler de la mesure 4.48 faisant partie du plan d'action relatif à la *Declaration Act* de la province, qui stipule que « les travaux entrepris avec le *B.C. Indigenous Advisory Council on Agriculture and Food* (Conseil consultatif autochtone sur l'agriculture et l'alimentation) et d'autres partenaires autochtones en vue de trouver des moyens de renforcer les systèmes alimentaires des Autochtones et de faire participer davantage ces derniers au secteur agroalimentaire » [*traduction*] ont permis d'appuyer les initiatives menées par des Autochtones en vue de reconstituer les jardins marins et les jardins de palourdes. Les jardins de palourdes sont une très ancienne technique pratiquée par les Autochtones, de l'Alaska à l'État de Washington en passant par la Colombie-Britannique. Il s'agit d'un mur de pierre très bas, qu'on ne voit qu'à marée basse. Il aplanit la plage qui le surplombe, ce qui offre un plus grand habitat aux palourdes et à d'autres espèces vivant près du rivage. Ces zones sont plus denses et accueillent plus de biodiversité que les plages similaires où l'on trouve des jardins marins. Les ancêtres savaient ce qu'ils faisaient. Ce sont vraiment des pratiques durables qui fonctionnent avec notre environnement naturel, au lieu de lui nuire. M^{me} Donatuto ajoute que ces murets de pierre peuvent être déplacés en fonction de l'élévation ou de la baisse générales du niveau de la mer. En fait, l'archéologie et la datation au carbone 14 ont confirmé ce que les Salish de la côte savaient déjà : que les pierres provenant des jardins marins (qui ont été déplacées sur de courtes distances) sont utilisées régulièrement depuis plus de 3 500 ans et ont été déplacées à plusieurs reprises durant cette période.

L'animatrice remercie M^{me} Donatuto pour ces excellentes recommandations. Elle se tourne vers José Inés Loria Palma (Mexique) et lui pose la question suivante :

Compte tenu de votre expérience et de votre rôle de dirigeant communautaire à San Crisanto, selon vous, comment pouvons-nous exploiter les solutions fondées sur la nature pour atteindre nos objectifs d'adaptation aux changements climatiques?

M. Loria commence par souligner l'importance du lien entre les êtres humains et la nature, et ajoute que nos actions liées à la nature peuvent nous être bénéfiques. Il explique que les habitants de San Crisanto (dans l'État du Yucatán, au Mexique) ont pris conscience de cette réalité quand ils ont constaté qu'il n'y avait plus ni oiseaux ni poissons dans la mangrove. C'était dû aux activités de modernisation des routes et des infrastructures, qui n'avaient pas correctement tenu compte des problèmes de drainage des eaux. Quand on construit des routes sans prévoir le drainage approprié, elles peuvent faire office de barrages; c'est ce qui s'est produit à San Crisanto. En 1995, deux ouragans ont frappé la région à moins de deux semaines d'intervalle. Ils ont généré une quantité de pluie inhabituelle, ce qui a causé des inondations généralisées en raison de l'absence de drainage vers les mangroves. La collectivité a décidé de construire un réseau de drainage le long de la route longeant la forêt de mangroves, afin de permettre aux eaux de crue de s'écouler naturellement vers les mangroves et jusqu'à la mer. Durant ces travaux, la collectivité a également retiré tout ce qui bloquait

les ponceaux. Cela a fait augmenter fortement le nombre de poissons d'eau douce, de crevettes et de crocodiles dans les cénotes au bout de seulement quelques mois. Cela a incité la collectivité à créer un programme de développement durable en vue de restaurer les mangroves et de reconstituer la biodiversité locale. La Fondation San Crisanto a été officiellement créée en 2001 à l'appui des activités de conservation qu'avait entreprises l'*ejido* (groupe d'agriculteurs à fonctionnement communal).

La Fondation et l'*ejido* travaillent maintenant en étroite collaboration et fonctionnent de façon interdépendante. La Fondation applique trois principes de base qui sont intégrés à toutes ses activités. Premièrement, elle s'engage à demeurer indépendante de tout parti politique, gouvernement ou entité religieuse. Deuxièmement, elle respecte les règles d'éthique dans le cadre de ses travaux et priorise le partage des avantages entre ses membres. Troisièmement, elle s'efforce de fonctionner comme une organisation démocratique; ainsi, toutes les décisions sont prises par voie de consensus. Afin d'établir un cadre et un échéancier pour atteindre ses objectifs, la Fondation, en collaboration avec le conseil communautaire de San Crisanto, a établi un plan stratégique pour la période allant de 2009 à 2029. Ce plan définit la vision qui doit guider les activités de développement locales au cours de ces deux décennies.

En s'appuyant sur sa connaissance des traditions ancestrales des Mayas, la collectivité a défini et diversifié ses sources de revenus, garantissant une stabilité économique tout au long des saisons. Depuis la création de la Fondation, plus de 11 kilomètres de canaux ont été restaurés et 45 cénotes ont été retirés des listes de plans d'eau contaminés et remis en état. En conséquence, le risque d'inondation a été réduit, et les populations et la diversité de faune endémique dans les cénotes et les forêts de mangroves ont augmenté. Les activités de restauration ont permis de créer 60 emplois, et le revenu des ménages locaux a fortement augmenté. La collectivité a connu une croissance rapide au cours des dernières décennies – sa population est passée de 22 familles dans les années 1970 à plus de 150 aujourd'hui.

La Fondation met l'accent sur l'éducation et la sensibilisation des collectivités, en insistant sur la valeur de la conservation des milieux humides et des mangroves pour la subsistance des populations locales, et comme barrière naturelle contre les inondations. Depuis 2005, la Fondation a investi plus de 100 000 \$ US dans l'éducation environnementale et dans des ateliers connexes (consacrés à la conservation, à la protection de l'environnement et à la gestion des déchets solides municipaux, à l'équité entre les genres et au développement communautaire). Stratégiquement, les ateliers ont lieu dans des écoles afin de cibler les jeunes membres de la collectivité.

M. Loria conclut en disant que le succès du projet est le fruit de nombreuses années de travail acharné et de la persévérance de la collectivité. Aujourd'hui, l'*ejido* est fier de lancer le tout premier projet de carbone bleu à l'échelle nationale, qui va ouvrir la voie à de futurs travaux dans d'autres collectivités d'Amérique latine.

M^{me} Helps remercie M. Loria et se tourne vers la dernière spécialiste invitée, Skw'akw'as (Canada); elle fait remarquer que celle-ci est jeune et illustre parfaitement la mobilisation au service de sa collectivité autochtone. Elle lui pose ensuite la question suivante :

Nous savons que les changements climatiques touchent un grand nombre d'Autochtones vivant en milieu urbain. Selon vous, comment les solutions d'adaptation aux changements climatiques dans les grandes villes peuvent-elles tenir compte des points de vue autochtones?

Skw'akw'as commence par rappeler à l'auditoire l'incendie de Cherry Creek qui a frappé sa collectivité le 29 juin 2021. Elle souligne le sacrifice que doivent faire les jeunes dans leur lutte contre les changements climatiques – réalité qui n'est pas toujours admise par tous.

Elle donne des exemples de la façon dont les Autochtones mettent en pratique l'adaptation aux changements climatiques grâce à leur connaissance de la terre, à leur lien avec elle et à leur façon de s'adapter à elle : brûler la terre avant la saison chaude afin de réduire les risques de feux incontrôlés; comprendre les constantes des saisons de pêche (notamment du crabe et du homard); savoir comment et quand récolter pour avoir accès aux plantes médicinales traditionnelles, tout en assurant leur préservation.

Elle ajoute qu'il y a 10 000 ans, les Autochtones ne savaient peut-être pas comment pêcher ou prévenir les feux incontrôlés, mais qu'ils ont appris en décryptant les signes de la nature, et du fait même de leur présence sur le territoire. Elle affirme qu'il est urgent de régler la triple crise planétaire des déchets plastiques, des changements climatiques et de la perte de biodiversité, et dit que l'adaptation n'est plus une question d'apprentissage, mais une question de survie. Elle valide plusieurs des solutions proposées dans le Plan climatique canadien, dont elle a discuté lors d'une consultation avec le Comité mixte sur l'action climatique, composé de représentants des Premières Nations du Canada et d'Environnement et Changement climatique Canada. Elle rappelle à quel point il est important d'apporter des changements systémiques afin de garantir des solutions durables, et préconise la protection des droits ancestraux par tous les paliers de gouvernement. Pour concrétiser les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, il est essentiel de mettre en œuvre les politiques et programmes climatiques, et de garantir un consentement préalable libre et éclairé.

M^{me} Helps remercie Skw'akw'as pour son intervention inspirante. Elle invite ensuite la présidente du Comité consultatif public mixte (CCPM) de la CCE, Octaviana Trujillo, de la tribu des Pascua Yaquis en Arizona, à venir sur scène et à rendre compte de la tribune publique consacrée aux méthodes autochtones d'adaptation aux changements climatiques, qui s'est déroulée la veille.

Rapport sur la tribune publique du CCPM consacrée aux méthodes autochtones d'adaptation aux changements climatiques, par la présidente du CCPM

M^{me} Trujillo affirme tout d'abord que cette tribune a constitué une occasion d'en apprendre davantage sur plusieurs solutions à la crise climatique issues des collectivités et des Autochtones, et d'identifier certaines des conditions nécessaires au succès de ces solutions. La tribune a commencé par la reconnaissance du territoire traditionnel des Lekwungen, les Nations des Songhees et Esquimalt, suivie d'une cérémonie traditionnelle lek wungen dirigée par M^{me} Florence Dick, membre hautement estimée de la Nation des Songhees.

Cette cérémonie a été suivie d'un appel à l'action du directeur exécutif de la CCE, qui a souligné qu'il ne suffit pas de s'attaquer aux émissions de CO₂. Nous devons également nous attaquer aux polluants à courte durée de vie, mais aussi atténuer les effets des changements climatiques ressentis dans nos trois pays, nous y adapter et les gérer ensemble. Il a signalé l'importance que revêt la CCE sur le plan de la mobilisation des collectivités autochtones et des jeunes dans nos trois pays.

La tribune publique du CCPM a également bénéficié de la participation de Miles G. Richardson, président du *National Consortium for Indigenous Economic Development* (Consortium national pour le développement économique des Autochtones) de l'Université de Victoria, qui a prononcé l'exposé principal. Pour commencer, il s'est dit honoré et reconnaissant d'avoir été accueilli par une membre de la Nation des Songhees. Il a précisé que l'intervention de M^{me} Dick avait permis aux participants de

bien prendre la mesure du territoire où ils se trouvent, ainsi que des valeurs et préoccupations qui sont importantes pour les personnes vivant sur ce territoire. Il s'est dit d'avis que nous avons besoin à la fois des connaissances écologiques traditionnelles (CET) et de la science occidentale pour relever les défis d'aujourd'hui, et il est important de travailler ensemble à bâtir notre avenir. Il a ensuite souligné l'importance d'une action de conservation dirigée par les Autochtones, et le fait que l'engagement du gouvernement du Canada va dans la bonne direction et pourrait servir de modèle à d'autres pays.

Son allocution a été suivie de la première séance, intitulée *Enseignements tirés par les collectivités autochtones d'Amérique du Nord en matière d'adaptation aux changements climatiques*, réunissant des dirigeants de collectivités autochtones du Canada, du Mexique et des États-Unis qui ont présenté des récits d'adaptation dans les trois pays et parlé de leur expérience et de leurs points de vue uniques sur les changements climatiques : l'incidence que ces changements ont sur leurs collectivités et la façon dont celles-ci s'y adaptent pour devenir résilientes.

Points saillants de la discussion :

- Il est important d'apprendre ce que la nature nous enseigne et de prendre ces leçons comme modèles dans l'établissement de nos liens sociaux. Les CET sont une source d'innovations sociales qui peuvent nous permettre de vivre de façon plus humaine.
- Notre relation avec la Terre mère devrait être fondée sur l'amour et le respect, et l'utilisation des terres devrait reposer sur une approche holistique.
- Il est important d'appuyer et de renforcer la relation entre les représentants autochtones et non autochtones, en instaurant un climat de confiance.

La deuxième séance de la tribune publique du CCPM s'intitulait *Prise en compte des connaissances écologiques traditionnelles (CET) et des points de vue autochtones dans les politiques d'adaptation aux changements climatiques et la planification connexe*, et nos conférenciers invités ont discuté du rôle essentiel de l'intégration des connaissances et des points de vue autochtones dans l'élaboration de politiques efficaces d'adaptation aux changements climatiques et dans les activités de planification connexes. La séance a également mis en évidence des études de cas où les CET et les points de vue autochtones avaient été intégrés dans des initiatives d'adaptation aux changements climatiques de manière à en améliorer l'efficacité et à promouvoir une plus grande résilience face aux répercussions des changements climatiques.

Points saillants de la discussion :

- Il est important de travailler directement avec les collectivités et de comprendre ce qui est essentiel à leurs yeux, y compris leurs besoins, afin de former des partenariats pluriannuels fructueux avec les ONG, le milieu universitaire et les gouvernements.
- Pour nouer des partenariats fructueux avec les collectivités, il faut commencer par instaurer un climat de confiance, exempt de blâme et de désignation de coupables.
- Il est essentiel de promouvoir la mobilisation des jeunes et le transfert de connaissances entre générations.

La tribune publique du CCPM comportait aussi un exposé des représentants des comités consultatifs national et gouvernemental des États-Unis, qui ont présenté les grandes lignes de leurs plus récentes lettres d'avis sur les façons d'outiller les collectivités afin qu'elles puissent relever les défis de l'adaptation aux changements climatiques. Dernier exposé, mais non le moindre, la tribune a bénéficié d'un aperçu du processus SEM (processus des communications sur les questions d'application), indiquant notamment l'état d'avancement des plus récentes communications présentées à la CCE.

En conclusion, M^{me} Trujillo remercie l'auditoire et indique que le CCPM va se réunir au cours des prochaines semaines pour entreprendre de rédiger son avis au Conseil à propos de ces importantes questions.

Lisa Helps remercie M^{me} Trujillo, puis demande à M. Evan Lloyd, ancien directeur exécutif de la CCE qui a animé le panel du matin ayant pour titre *Solutions fondées sur la nature, justice environnementale et adaptation aux changements climatiques en milieu urbain*, de venir prendre le micro et de présenter les points saillants de cette séance.

Rapport sur la séance publique du matin intitulée *Solutions fondées sur la nature, justice environnementale et adaptation aux changements climatiques en milieu urbain*

En premier lieu, M. Lloyd rappelle qu'il y a deux ans, la collectivité de Lytton, en Colombie-Britannique, a affiché les plus hautes températures jamais enregistrées au Canada. Le lendemain, le 30 juin, l'intégralité de la collectivité était détruite par des incendies incontrôlés, qui ont également causé la mort de deux personnes et le déplacement de milliers de résidents. Les points abordés par les spécialistes participant au panel portaient sur la gestion des politiques municipales, les solutions fondées sur la nature (à l'appui de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à ces changements), les milieux urbains, la justice environnementale et la mobilisation des collectivités, mais aussi sur les possibilités de mettre en œuvre un programme nord-américain concerté. S'agissant de ce programme, M. Lloyd affirme qu'il représente à la fois, pour les gouvernements fédéraux, la possibilité et la nécessité d'accélérer et d'intensifier la participation des gouvernements infranationaux à la planification et à la mise en œuvre de mesures d'atténuation et d'adaptation à partir de la base, à l'échelle des collectivités. Ainsi, l'application des principes de justice environnementale aide les collectivités à survivre et à prospérer dans un environnement hostile. Plus concrètement, les discussions du panel ont porté sur les divers sujets suivants :

- Reboisement des zones urbaines et normes nationales en milieu urbain pour favoriser le développement immobilier et urbain durable;
- Intégration complète et regroupement des cibles municipales en matière de gestion du carbone, et atteinte des objectifs nationaux;
- Mécanismes de comptabilisation et de financement qui appuient les initiatives d'atténuation et d'adaptation à l'échelle communautaire et qui reconnaissent que l'inaction engendrera des coûts beaucoup plus élevés après une catastrophe;
- Il faut insister sur la nécessité de prolonger la période de planification communautaire, en voyant beaucoup plus loin dans le temps, tout en gérant les problèmes que vivent actuellement les collectivités;
- Il faut examiner les pratiques exemplaires de mobilisation du public, en particulier parmi les communautés racisées, marginalisées, déplacées, mal logées et vivant dans la pauvreté, qui sont les plus durement touchées par la crise climatique;
- Éducation : comme on l'a rappelé à plusieurs reprises, il existe un besoin de compréhension renouvelée de la place qu'occupent les humains au sein de la nature, de même qu'un besoin, particulièrement sous l'angle des rapports des jeunes avec la société, d'une meilleure compréhension de la portée et de la nature du problème à l'échelle locale. Cette discussion a généré le concept de « visites de lieux toxiques », exposant les gens à la réalité des problèmes auxquels est confrontée leur collectivité;
- Il faut examiner les asymétries en matière de capacités, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle des enjeux locaux touchant les collectivités de l'ensemble du Canada, du Mexique et des États-Unis;

- Il faut renforcer le rôle des autorités fédérales pour l'établissement d'une approche continentale de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à ces changements, en partenariat avec les gouvernements infranationaux des trois pays.

L'animatrice remercie M. Lloyd et dit apprécier les nombreux points de vue intéressants et les excellents exemples de méthodes autochtones et urbaines d'adaptation aux changements climatiques qu'ont présentés tous les intervenants durant la matinée.

Échange entre les membres du Conseil, les spécialistes et le public

M^{me} Helps invite les membres du public à formuler leurs questions et leurs commentaires destinés aux membres du Conseil, ainsi qu'aux trois spécialistes invités.

Pour commencer, elle demande aux membres du Conseil de faire part de leurs réflexions à propos de ce qui s'est dit jusqu'à maintenant.

Le sous-ministre Rico profite de l'occasion pour remercier les membres du public de leur participation. Il dit à quel point il est important de prendre en compte toutes les opinions, en particulier celles des collectivités directement touchées par la crise climatique que nous vivons. Il mentionne que les trois pays ont convenu d'être à l'écoute des recommandations de leurs collectivités et d'en tenir sérieusement compte. La prochaine étape cruciale consistera à intégrer ces recommandations aux diverses politiques environnementales. Il salue les efforts fructueux de la collectivité de San Crisanto sur le plan environnemental, et rappelle l'importance du soutien continu des pouvoirs publics pour faciliter et promouvoir les initiatives des collectivités, tout en respectant leurs coutumes et leurs traditions.

Le ministre Guilbeault est d'accord avec M. Rico pour dire qu'il est important d'écouter les collectivités. Malheureusement, il reconnaît que ce n'est pas quelque chose que les gouvernements, habituellement, savent bien faire. Fort d'une expérience de 25 ans à titre de militant écologiste avant d'entrer au gouvernement, il dit avoir personnellement de nombreuses idées sur ce que le gouvernement devrait faire; mais pour réussir, il est important de prendre du recul et d'écouter les gens que l'on cherche à mobiliser. M. Guilbeault dit s'être récemment rendu sur la côte du centre de la Colombie-Britannique pour rencontrer les représentants de quatre Nations avec lesquelles le gouvernement du Canada mène un grand projet sur les aires marines protégées. Il leur a fait savoir que le gouvernement est là pour appuyer les dirigeants des quatre Nations, et non pas pour assumer le leadership. Il s'agit d'un défi de taille pour le gouvernement fédéral; être à l'écoute des autres est une habileté qui s'acquiert, et qui est essentielle à la réussite. Par exemple, il mentionne que, durant la COP-15, l'action du Canada a connu du succès parce que ses représentants ont été à l'écoute de ce que les autres pays voulaient. M. Guilbeault dit à quel point il était important d'écouter les autres quand le Canada a élaboré sa stratégie nationale d'adaptation aux changements climatiques. Le gouvernement fédéral ne peut pas tout faire; il doit travailler avec les collectivités autochtones et les partenaires des municipalités, des provinces et des territoires du Canada. Le gouvernement appuiera ces partenaires, mais ce n'est pas lui qui mettra en œuvre ou exécutera tout le travail.

L'administratrice adjointe McCabe dit partager les points de vue de ses homologues, en rappelant l'importance du consensus entre dirigeants. Elle ajoute que, durant toutes les années qu'elle a passées au gouvernement, les projets qui ont connu le plus de succès étaient ceux dont la conception était confiée aux collectivités. Elle mentionne aussi l'impact de l'alignement sur la prise de décisions, indique comment le consensus influe sur le processus et met en évidence les résultats positifs potentiels. Pour s'attaquer efficacement aux problèmes, il est essentiel que les gouvernements fédéral et étatiques et les administrations locales et tribales collaborent et tirent parti de leurs forces et de leurs

ressources. Le succès dépend des mesures prises à l'échelle locale et de la mobilisation des membres de la collectivité. Selon elle, les projets ponctuels et les projets pilotes sont très intéressants, mais il est important d'étendre la portée des initiatives fructueuses et de les rendre accessibles aux collectivités. Elle souligne qu'il est important de respecter les besoins des collectivités locales et de les faire participer au processus décisionnel dès le départ, au lieu de les forcer à « prendre le train en marche ». C'est un défi de taille que nous devons relever tous ensemble pour aller de l'avant.

Questions du public et réponses

M^{me} Helps ouvre la séance de questions des membres du public qui participent virtuellement ou en personne.

Première question reçue en ligne : *Comment pouvons-nous vraiment combler le fossé entre les efforts gouvernementaux et les Autochtones (qui connaissent le mieux la terre) afin de pouvoir travailler ensemble? Comment faciliter une participation plus active des collectivités autochtones à la prise de décisions par les gouvernements? Quelles mesures peut-on prendre pour combler ce fossé et régler les problèmes susceptibles d'entraver le processus?*

M. Loria répond qu'une entière collaboration est nécessaire. Les gouvernements ne peuvent pas travailler indépendamment des collectivités. Il ajoute qu'il est important de sensibiliser davantage les fonctionnaires aux réalités du terrain lorsqu'ils occupent des postes à responsabilité. Il faut communiquer directement avec les collectivités. Il se dit ravi que la collectivité de San Crisanto ait pu présenter ses activités durant la cérémonie d'ouverture de la session de 2022 du Conseil de la CCE. Il mentionne également que, depuis 2022, San Crisanto est la seule collectivité qui a été certifiée pour le carbone bleu. Ses travaux de conservation des mangroves ont révélé que 690 hectares servent au stockage du carbone bleu; le captage est de 25 tonnes par hectare par année, ce qui équivaut à 17 250 tonnes. Ce type de carbone est important, parce qu'il offre aux mangroves des services environnementaux comme la filtration de l'eau; les mangroves peuvent ainsi servir de refuge aux oiseaux et aux poissons, et devenir une zone de protection contre les phénomènes naturels comme les vents violents, les ouragans et les inondations. Il conclut en disant que San Crisanto collabore avec le Semarnat pour servir de modèle à d'autres collectivités.

M^{me} Donatuto ajoute que les gouvernements (en particulier, les administrations locales) doivent adopter des politiques et des règlements pour faciliter la collaboration entre les employés locaux, régionaux et gouvernementaux et les collectivités tribales.

Pendant la discussion, Skw'akw'as soulève deux lacunes importantes qu'il convient de corriger. Premièrement, en tant que seule jeune présente sur place, elle a le sentiment qu'il n'y a pas assez de représentants de sa génération au sein du panel. Même si tous les participants ont acquis de l'expérience durant leur jeunesse, les jeunes d'aujourd'hui possèdent une expertise unique, puisqu'ils ont grandi et grandissent au cœur de la crise climatique. Il est essentiel de tenir compte de leurs points de vue, et de ne pas s'en tenir seulement à leur âge. Deuxièmement, cette conversation ne prend pas en compte un point de vue crucial : celui des collectivités inuites de l'Arctique. Elles subissent les effets les plus néfastes des changements climatiques et elles devraient pouvoir faire entendre leur voix durant ces discussions. Elle poursuit en disant que, pour combler ces lacunes, il faut organiser davantage de séances durant lesquelles on inclura ces points de vue, et des discussions informelles avec les collectivités touchées. Il est essentiel d'adopter une approche « décolonisée » et de comprendre leurs besoins selon leur point de vue.

La séance se poursuit avec la présentation de témoignages vidéo préenregistrés soumis par des membres du public, qui donnent des exemples de méthodes autochtones d'adaptation aux changements climatiques :

- Antonia Ku Yah, de Chacsinkin (Yucatán), au Mexique.
- Gina Bare, de la *National Environmental Health Association* (Association nationale pour la santé de l'environnement), à propos de la résilience des Autochtones en Alaska.
- La *Water and Sanitation Holistic Technologies Team* (équipe spécialiste des technologies holistiques appliquées à l'eau et à l'assainissement), de l'Université de la Colombie-Britannique.

M^{me} Helps lit ensuite les deux questions suivantes provenant de participants en personne :

Le CCPM a soumis une lettre d'avis au Conseil de la CCE en février dernier au sujet des stratégies de réduction des émissions de gaz à effet de serre imputables aux ports et au transport maritime. Comment les trois pays prévoient-ils de collaborer pour décarboniser le secteur maritime et protéger les collectivités portuaires et côtières vulnérables — qui sont largement marginalisées et composées de minorités appartenant à la classe ouvrière et/ou de groupes autochtones au Canada, au Mexique et aux États-Unis?

Lors de rencontres comme celle-ci, nous aspirons à présenter nos pays sous leur meilleur jour; pendant ce temps, l'expansion des activités d'extraction de pétrole, de gaz et de lithium est une réalité à laquelle nos collectivités sont confrontées. Les substances chimiques toxiques ne sont pas adéquatement réglementées et la santé de nos résidents et de notre planète en souffre. Pouvez-vous nous parler des défis internes que votre gouvernement doit relever, afin que nous ayons une idée des efforts à déployer à l'avenir?

M^{me} Helps remercie sincèrement toutes les personnes ayant soumis des questions en ligne et en personne à Victoria, et mentionne que cette discussion a été très enrichissante. Elle remercie également les membres du Conseil de la CCE et les spécialistes invités.

Elle conclut ainsi : « Nous avons appris beaucoup de choses aujourd'hui des intervenants de toute l'Amérique du Nord à propos du rôle essentiel des collectivités autochtones et des connaissances écologiques traditionnelles pour gérer les effets des changements climatiques, et de la façon dont les administrations locales adoptent des approches novatrices pour adapter et protéger nos milieux urbains face à la crise climatique. »

Gagnants du Défi innovation jeunesse

Le directeur exécutif, M. Taillant, revient au micro pour présenter les gagnants de la septième édition du Défi innovation jeunesse de la CCE. Il explique que, depuis sa création en 2017, le Défi aide des jeunes de partout en Amérique du Nord et les encourage à se montrer audacieux, ambitieux et créatifs, et à afficher leur leadership pour relever les défis environnementaux. Le Défi de cette année a été lancé le 21 février 2023; on a invité les jeunes à présenter des solutions concernant l'eau pour un développement durable.

Avant de présenter les gagnants, il demande à la gagnante canadienne du Défi 2020 de monter sur scène pour raconter l'histoire du succès de son entreprise. Il explique que Monique Chan est une jeune femme créative âgée de 27 ans originaire de Toronto, qui a fondé *Bruized* (« Imparfait ») en 2019, et le récit de sa réussite montre que tout le monde peut créer des solutions pour remédier aux problèmes environnementaux.

Monique Chan explique que, pendant les neuf ans qu'elle a passés au sein de l'industrie alimentaire,

elle a vu des tonnes d'aliments parfaitement bons à consommer être gaspillés, sans qu'on fasse grand-chose pour trouver des solutions. Elle précise qu'environ 58 % des aliments produits ne sont jamais consommés. Chaque année, près de 35,5 millions de tonnes d'aliments sont perdues ou gaspillées au Canada en raison du manque d'infrastructures, d'une sensibilisation limitée et d'une stigmatisation injustifiée à l'égard des variations naturelles de l'aspect des aliments, et près de 60 millions de tonnes d'émissions de CO₂ sont générées annuellement par les déchets alimentaires. Elle décrit *Bruized* comme une entreprise de Toronto appartenant à des femmes qui a pour mission de lutter contre le gaspillage alimentaire. Des aliments endommagés, mais parfaitement bons à consommer qui sont régulièrement gaspillés dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement sont plutôt « sauvés » et recyclés sous forme de collations durables riches en éléments nutritifs. Jusqu'à maintenant, l'entreprise a évité que 2 320 kg d'aliments consommables soient jetés — et ce n'est qu'un début! En offrant des collations à la fois saines et durables et en parlant ouvertement de la crise du gaspillage alimentaire, *Bruized* éduque les Canadiens et leur permet de se sentir bien à propos de ce qu'ils mangent. Selon elle, c'est le fait de donner une nouvelle vie à des ingrédients normalement gaspillés qui donne à l'équipe des cuisines de *Bruized* la passion pour l'innovation. Les produits créés par *Bruized* sont 100 % végétariens, sans gluten et sans aucune trace de noix. L'entreprise utilise des ingrédients locaux, biologiques et riches en éléments nutritifs pour créer des produits sains à l'appui d'une mission très honorable. En créant une demande pour des aliments imparfaits, *Bruized* ouvre la voie à un système alimentaire plus résilient et stimule l'adaptation d'une économie plus circulaire. Par ailleurs, *Bruized* s'engage à dynamiser sa collectivité en travaillant avec des agriculteurs locaux, de petites entreprises et des organismes à but non lucratif pour les aider à réduire leur gaspillage alimentaire. Le recours à des fournisseurs locaux permet de communiquer directement avec les producteurs pour mieux comprendre les lacunes des modèles qu'ils utilisent actuellement, et déterminer à quel niveau *Bruized* peut intervenir pour atténuer le gaspillage inutile grâce à une approche circulaire. *Bruized* s'efforce de n'être pas seulement une entreprise qui vend des produits. Monique précise qu'en établissant des liens avec les membres de la collectivité, on les incite à réfléchir à leur rôle au sein de nos systèmes alimentaires. Enfin, elle mentionne que, grâce à la croissance organique qu'a connue sa marque, elle a suscité l'intérêt non seulement de la CCE, en représentant le Canada lors du Défi innovation jeunesse 2020, mais aussi d'organismes d'autres événements nationaux et internationaux, et des médias. Cette progression lui a permis de s'exprimer lors d'événements comme la COP-15 et à l'occasion d'un séminaire sur la perte et le gaspillage des aliments, organisé par la FAO des Nations Unies et la CCE. Depuis, l'entreprise a reçu des subventions de projet d'un montant de 50 000 \$ de *COIL Activate Circular Accelerator* (Accélérateur COIL d'activation de l'économie circulaire) et le projet végétal d'*Earth's Own*, entre autres. Tout récemment, l'entreprise s'est rendue jusqu'à l'étape finale du concours « Rêver l'impossible » organisé par Radio-Canada et Desjardins. Sur des centaines de candidatures provenant de tout le Canada, elle a fait partie des 10 finalistes! Compte tenu du vif intérêt suscité par ses produits et sa vision, elle doit maintenant relever le défi de répondre à la demande! Monique Chan conclut en disant que, lorsqu'elle a créé *Bruized* en 2019, elle ne savait pas du tout où cela mènerait. Le fait qu'elle s'exprime lors de la session du Conseil prouve qu'en faisant preuve de curiosité, de volonté et de passion, chacun de nous peut mettre en place les changements qu'il juge pertinents. Elle conclut ainsi : ce qu'il faut retenir, c'est que la « perfection » est un concept limitatif qui nous empêche d'apprécier ce que nous avons — tant sur le plan de la nourriture que pour tout autre aspect de notre vie.

M. Taillant félicite Monique Chan pour l'ensemble de ses succès et présente les quatre équipes gagnantes de 2023, qui ont été choisies pour leurs solutions à la fois efficaces et innovantes aux problèmes liés à l'eau, car elles présentent clairement des avantages potentiels pour l'environnement et aident directement les collectivités, en mettant l'accent sur l'équité sociale, environnementale et économique :

États-Unis : Hailey Hall, avec sa solution *Is Your Water Well?* (Votre eau de puits est-elle bonne?)

Il s'agit d'une campagne communautaire de sensibilisation à la santé publique qui consiste à effectuer des échantillonnages de puits afin d'y détecter la pollution par les nitrates. *Is your water well?* vise à éliminer les obstacles informationnels et socioéconomiques à ces échantillonnages, et cible les collectivités rurales et mal desservies, où les puits ne sont pas soumis à des essais ou le sont insuffisamment, ce qui rend les habitants de ces régions vulnérables aux risques sanitaires que présente la pollution par les nitrates.

Mexique : Perseida Tenorio Toledo et María Guiebeu Ballesteros Ávila, avec leur solution *Escuela itinerante del agua por la vida* (École itinérante de l'eau pour la vie)

Cette initiative vise à former des agents de changement locaux dans les collectivités autochtones et marginalisées afin de résoudre différents problèmes liés aux ressources en eau, notamment le manque d'accès à l'eau potable et la contamination des réserves d'eau causée par l'absence de systèmes d'évacuation des eaux usées.

Mexique : Arena Serrano Ramos and Annie Rosas Hernández, avec leur solution *BlueBond, burbujas que protegen nuestra agua* (Bluebond : des bulles qui protègent notre eau)

Cette solution offre une nouvelle façon de combattre la pollution plastique dans les étendues d'eau d'Amérique du Nord. Elle vise à empêcher les déchets plastiques présents dans l'eau d'atteindre les océans grâce à la mise en œuvre d'une technologie innovante et à la participation des collectivités vivant à proximité des rivières et des mers.

Canada : Gabrielle Kirk et Michael Lavorato, avec leur solution *Aquaponie*

Cette solution permet d'imiter l'écologie naturelle d'une région en établissant une relation symbiotique entre les plantes et les animaux aquatiques. Elle consiste à utiliser un système en circuit fermé pour faire recirculer l'eau dans des aquariums et des lits de plantes, ce qui permet de conserver l'eau tout en produisant des aliments riches en nutriments ainsi que de l'engrais pour les plantes.

La présentation des concepts gagnants est suivie d'un échange informel avec les membres du Conseil.

M. Guilbeault remercie et félicite les gagnants du Défi innovation jeunesse pour leurs idées novatrices. Il rappelle le thème récurrent des solutions fondées sur la nature. Il indique que le Canada entend allouer des fonds d'infrastructure à l'appui de la nature, au lieu d'investir uniquement dans les routes et les ponts, comme il l'a fait par le passé.

M^{me} McCabe exprime sa gratitude et son admiration pour les idées présentées et leur mise en œuvre dans des modèles d'affaires.

M. Rico exprime sa gratitude aux gagnants du Défi; il est impressionné par la qualité des projets. Selon lui, tout le monde dit toujours que les jeunes sont notre avenir; leurs projets prouvent plutôt qu'ils sont le présent. Il ajoute que les projets présentés aujourd'hui proposent des solutions fondées sur la nature à de véritables problèmes, et qu'il est remarquable de voir que tous ces projets portent sur l'eau et les aliments. Il précise que le gouvernement mexicain priorise la vie dans ses politiques environnementales, qu'il s'agisse des humains, de l'eau, des animaux ou de la nature. Il est ravi d'apprendre que tous les projets cherchent à protéger la vie. Il est impressionné de voir des personnes aussi jeunes avoir la nostalgie du passé; cela indique que l'état de l'environnement s'est dégradé en peu de temps. Dans ses commentaires, il parle des diverses initiatives mises en œuvre au Mexique

pour mieux préserver la vie. L'une d'elles porte sur l'interdiction de l'utilisation de glyphosate en agriculture, et une autre priorise l'utilisation de l'eau et sa consommation par les humains avant l'usage industriel. Globalement, M. Rico dit qu'il est très important de veiller à la viabilité à long terme des projets fructueux, comme ceux qui ont été présentés aujourd'hui.

Annonces du Conseil

M. Taillant invite ensuite les membres du Conseil à faire leurs annonces.

M. Guilbeault annonce les nouveaux projets et initiatives suivants du Conseil :

Initiative des villes championnes de l'adaptation

Dotée d'un budget de **500 000 \$ CA**, cette initiative vise à former un partenariat entre grandes villes nord-américaines pour échanger des connaissances et des pratiques exemplaires, et tirer des enseignements des projets concrets de renforcement de la résilience mis en œuvre sur le terrain. Les grandes villes d'Amérique du Nord mettent en œuvre des solutions novatrices pour aider leurs citoyens à s'adapter aux changements climatiques. Mais elles cherchent aussi de nouvelles idées pour relever de nouveaux défis. De nombreuses villes, comme Victoria, contribuent largement aux efforts locaux et mondiaux de lutte contre les changements climatiques. Elles travaillent en partenariat avec des collectivités autochtones, comme les Lekwungen, et ces partenariats sont vitaux. Cette nouvelle initiative va créer de nouveaux partenariats entre ces villes « championnes de l'adaptation » au Canada, aux États-Unis et au Mexique. On réunira les responsables des politiques municipales, les fournisseurs de services et les dirigeants autochtones de chaque ville pour qu'ils partagent leurs pratiques exemplaires lors d'ateliers et d'échanges techniques. Enfin, d'ici quelques années, la CCE pourra mettre en pratique les enseignements tirés dans les villes et les collectivités mal desservies, afin de mieux répondre aux besoins des citoyens des zones urbaines, y compris les Autochtones qui vivent en milieu urbain, dans les trois pays.

Stratégies d'atténuation rapide visant à réduire les polluants climatiques à courte durée de vie, notamment le méthane.

Ce projet doté d'un budget de **400 000 \$ CA** visera à établir des inventaires comparables et à recueillir des données sur les émissions dans nos trois pays dans les secteurs de l'énergie, de la gestion des déchets et de l'agriculture. Il nous aidera à déterminer les lacunes en matière de données relatives à nos émissions et à échanger des pratiques exemplaires pour combler ces lacunes.

À l'avenir, cela nous aidera à nous acquitter de l'engagement que les trois pays ont pris cette année lors du Sommet des dirigeants nord-américains :

- d'ici 2030, réduire les émissions de méthane du secteur de la gestion des déchets d'au moins 15 % par rapport aux niveaux de 2020;
- continuer à réduire les émissions de méthane et de carbone noir en Amérique du Nord.

Projet sur la perte et le gaspillage d'aliments

Grâce à un investissement de **250 000 \$ CA**, le nouveau projet sur la perte et le gaspillage d'aliments s'appuiera sur les grands succès qu'a connus la CCE au cours des 10 dernières années dans ce domaine. M. Guilbeault dit que la lutte contre le gaspillage alimentaire est très importante pour la réduction des impacts environnementaux. De plus, elle génère des gains économiques et une meilleure qualité de vie pour les personnes qui n'ont pas assez à manger. Ce projet visera à aider les décideurs locaux et les collectivités à concevoir et à mettre en œuvre des mesures pour stimuler les changements

de comportement en vue de réduire la perte et le gaspillage d'aliments. Les dirigeants, les ressources et les guides de la CCE les aideront à concevoir des mesures efficaces pour leur collectivité.

Atteindre l'horizon 2030 : une perspective environnementale pour la coopération nord-américaine

Cette initiative dotée d'un budget de **500 000 \$ CA**, qui sera lancée cet automne, permettra à la CCE de travailler avec une grande variété de partenaires : organisations internationales et régionales, milieu universitaire, entreprises, société civile, peuples autochtones et autres. Ils chercheront à déterminer les nouveaux défis environnementaux et climatiques que devra relever l'Amérique du Nord d'ici 2030 et au-delà. Les discussions ciblées porteront aussi bien sur l'extraction des minéraux que sur l'économie circulaire appliquée aux produits chimiques et aux déchets, l'atténuation des effets des catastrophes climatiques et le financement climatique. Ce sont là quelques-uns des autres nouveaux enjeux qui devraient être au centre des mesures que nous planifierons pour les années à venir. Les observations de ce nouveau réseau étendu d'experts et de grands esprits nous aideront à préparer le prochain plan stratégique quinquennal de la CCE.

Dans une vidéo préenregistrée, l'administrateur de l'EPA, Michael S. Regan, annonce le troisième cycle du programme de subventions EJ4Climate créé par les États-Unis en 2021. Ce nouveau cycle, doté d'un budget de 2 millions de dollars américains, sera lancé à l'automne 2023 et financera des projets qui appuient les collectivités mal desservies et vulnérables, y compris les collectivités autochtones du Canada, du Mexique et des États-Unis. Il précise que les pays d'Amérique du Nord prennent ensemble des mesures axées sur la justice environnementale et la lutte contre les changements climatiques, et que ce programme fournit des ressources directement aux organismes communautaires à l'appui de projets qui favorisent la résilience climatique et font la promotion de la justice environnementale. Durant les deux premiers cycles, la CCE a choisi 29 organismes parmi plus de 700 candidatures, et nous observons déjà des résultats positifs générés par leurs projets, ajoute-t-il. Enfin, M. Regan annonce le thème du troisième cycle des subventions EJ4Climate : « Stratégies d'autonomisation des collectivités pour améliorer la résilience face aux événements météorologiques extrêmes en milieu urbain ».

M. Rico rappelle tout d'abord l'engagement qu'ont pris les trois pays d'améliorer les conditions environnementales à l'échelle locale et régionale, notamment en priorisant la participation des peuples et des collectivités autochtones. La CCE favorise de plus en plus l'approche consistant à proposer, mettre en œuvre et appuyer des mesures conçues par et pour la collectivité, dans une optique d'égalité des genres et avec la participation des collectivités autochtones.

Il ajoute que c'est pour cette raison que le Conseil de la CCE a approuvé l'allocation de **1,75 million de dollars canadiens** à un nouveau cycle du Partenariat nord-américain d'action communautaire en environnement (PNAACE), qui sera lancé à l'automne 2023. Des collectivités de toute l'Amérique du Nord seront invitées à soumettre des propositions pour des projets communautaires novateurs axés sur la mise en œuvre et l'échange de connaissances et de pratiques traditionnelles autochtones afin de renforcer la résilience et l'adaptation aux changements climatiques dans notre région. Avec ce type de partenariat, le Conseil souligne l'importance de la collaboration avec les collectivités autochtones puisque, depuis des temps immémoriaux, les Autochtones et leurs collectivités sont les gardiens des territoires, possèdent de précieuses connaissances et utilisent des pratiques qui contribuent à une gestion et à une préservation durables des ressources. Il lance enfin une invitation à présenter des propositions innovantes axées sur la justice environnementale et les avantages pour les collectivités, et dit se réjouir à l'idée d'un échange de connaissances et de pratiques traditionnelles qui contribuera à renforcer la région nord-américaine.

M. Taillant remercie les membres du Conseil pour leur soutien inébranlable de la promotion des objectifs environnementaux de la région. Il précise que ce soutien va dans le sens du mandat de la CCE et reflète ses principales priorités. En outre, il mentionne que ce financement sera précieux, car il permettra de relever les défis environnementaux et climatiques urgents et de promouvoir la justice environnementale, l'inclusion et la participation des Autochtones. Il anticipe avec enthousiasme la concrétisation de ces objectifs au cours des semaines et des mois à venir.

M. Taillant invite ensuite les membres du Conseil à se rendre à la table pour signer la Déclaration officielle, qui résume les résultats obtenus et les engagements pris durant la session.

Clôture de la session du Conseil

M. Rico félicite et remercie M. Guilbeault et le gouvernement du Canada, qui ont organisé et dirigé avec succès cette XXX^e session du Conseil de la CCE. Ces sessions constituent un espace commun où les trois pays peuvent adhérer à leurs engagements envers leur environnement et leur population, et envers une organisation qui fait office de référence quant aux mesures concrètes qu'il est possible de prendre et aux résultats tangibles qu'il est possible d'atteindre grâce à un travail pour le bien commun de toute l'Amérique du Nord.

Il poursuit en se disant enchanté que les trois pays reconnaissent — et collaborent pour renforcer — le rôle prédominant et essentiel des collectivités autochtones dans la protection du milieu, de même que leurs connaissances ancestrales et leur vision d'un monde où l'humain coexiste en harmonie avec son environnement. Cela nous rappelle vivement que nous devons repenser notre mode de vie en tant que prédateurs de l'environnement, et reconnaître toute la valeur que les connaissances écologiques traditionnelles peuvent apporter à ces efforts de conservation, surtout dans le contexte actuel de crise socioéconomique et climatique mondiale.

Grâce aux échanges au sein des divers panels et aux conversations qui ont eu lieu tout au long de la session, le rôle des solutions fondées sur la nature a été clairement établi comme constituant des mesures efficaces de lutte contre la crise climatique et environnementale, en partie parce qu'elles ajoutent une dimension sociale transversale à nos travaux. En effet, cette dimension nous permet d'adopter clairement une approche axée sur la justice environnementale, depuis les grandes villes jusque dans les collectivités rurales les plus éloignées, où les effets des changements climatiques sont les plus manifestes.

Il remercie les jeunes pour leur participation et souligne l'impact positif du Défi innovation jeunesse, qui appuie leurs solutions novatrices axées sur la protection de nos terres et sur l'amélioration du bien-être de nos populations.

M. Rico affirme que notre région doit continuellement relever des défis et que les intervenants doivent travailler ensemble pour promouvoir la résilience des collectivités et des écosystèmes. Il faut pour cela mettre en œuvre des politiques et des mesures qui intègrent les connaissances écologiques traditionnelles. En mettant en commun des idées, des concepts et des mesures, nous pouvons réussir et laisser une marque positive en tant qu'organisation de premier plan qui favorise le bien-être de nos sociétés à l'échelle continentale et mondiale.

Il réitère l'engagement qu'a pris le Mexique dans le Plan stratégique pour 2021 à 2025, et rappelle la mise en œuvre de mesures guidées par les piliers de ce Plan, dont l'objectif est d'encourager la participation multisectorielle de tous les acteurs, à tous les niveaux.

Il conclut que, grâce à sa vision transformatrice, la CCE a renforcé la collaboration entre les trois gouvernements et des spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles, le milieu

universitaire, les jeunes et les leaders écologistes, de sorte que, d'un point de vue holistique, chaque secteur puisse contribuer à un objectif commun : le bien-être de nos collectivités.

Alors que la session touche à sa fin, M. Guilbeault remercie tous les participants qui ont contribué à une discussion à la fois productive et fructueuse. Il prend également le temps de remercier les peuples Lekwungen (aussi appelés les collectivités des Premières Nations des Songhees et Esquimalt), qui assurent la protection, l'intendance et la supervision des terres à l'endroit où la session s'est déroulée. Le ministre rappelle que nous sommes des invités sur ces terres, et dit à quel point il est important de respecter et d'honorer leur présence.

Il ajoute que ce fut un honneur d'accueillir la XXX^e session annuelle du Conseil de la CCE à Victoria et indique qu'il se dégage un sentiment d'optimisme de la collaboration et des progrès trilatéraux réalisés grâce aux travaux de la CCE.

Selon lui, il n'existe pas de solution unique à l'adaptation aux effets des changements climatiques et, pour être efficaces, les solutions doivent être spécifiquement adaptées aux collectivités pour lesquelles elles sont conçues. Les enseignements tirés sont mis en commun, ce qui permet aux gouvernements fédéraux et provinciaux et aux administrations municipales d'élaborer les bonnes stratégies, et la CCE est très bien placée pour continuer à alimenter cette conversation.

La session de cette année a porté sur plusieurs sujets appuyant l'élaboration de projets et d'initiatives issus des collectivités. Les conversations avec le Comité consultatif public mixte, le Groupe de spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles et le Secrétariat de la CCE ont permis de définir de façon constructive les priorités immédiates et les besoins urgents.

M. Guilbeault mentionne que les progrès réalisés par la CCE cette année sont très encourageants et très prometteurs. Il confirme que le Canada continuera de promouvoir d'importantes mesures de lutte contre les changements climatiques, au pays même et dans le reste du monde. Il rappelle que les travaux trilatéraux menés par la CCE, et en partenariat avec les peuples autochtones, garantissent un plein engagement en vue de protéger la biodiversité, de mettre un frein à la déforestation et de conserver 30 % des terres et des étendues d'eau de la planète d'ici 2030.

Pour terminer, il passe le flambeau aux États-Unis, qui assumeront l'an prochain la présidence du Conseil de la CCE.

M^{me} McCabe dit apprécier les authentiques partenariats et engagements entre les trois pays. Elle est enchantée de la participation de divers groupes, dont les Premières Nations, les administrations locales, les organismes à but non lucratif et tous ceux qui appuient l'esprit de collaboration. Elle remercie M. Guilbeault et sa délégation, ainsi que le personnel du Secrétariat, qui ont contribué au succès de l'événement; elle salue également l'apport des représentants suppléants, du Comité permanent général, du CCPM et du Groupe de spécialistes des CET, qui ont fait un travail exceptionnel pour veiller à ce que la collaboration trilatérale soit productive. Enfin, elle remercie M. Taillant pour son leadership à la tête du Secrétariat de la CCE.

M^{me} McCabe se dit fière que la CCE ait obtenu tant de résultats positifs pour l'environnement nord-américain au cours de ses 30 ans d'existence. Elle invite tout le monde à participer à la session du Conseil de l'an prochain aux États-Unis, de même qu'à célébrer le 30^e anniversaire de la CCE.

La séance est levée.